

Les conventions de cotutelles de thèse

1. Qu'est-ce qu'une cotutelle de thèse ?

La cotutelle de thèse a pour objet de développer la coopération scientifique entre établissements d'enseignement supérieur étrangers et de favoriser la mobilité des doctorants.

Le doctorant inscrit en cotutelle effectue des séjours de durée variable dans les deux universités. La thèse est défendue devant un jury désigné de commun accord et elle débouche sur la délivrance d'un diplôme de Docteur délivré par les deux universités.

2. Comment établir une convention de cotutelle de thèse ?

Afin de s'assurer que les instances facultaires (UCL) soient bien informées de l'existence de la cotutelle, il est désormais requis que la demande de cotutelle émane du promoteur de la thèse et soit accompagnée d'un visa délivré par le Président de la Commission doctorale du domaine (CDD). L'obtention du visa est nécessaire avant la signature de la convention.

Un canevas-type de cotutelle existe sur le site de l'Administration de l'enseignement et de la formation – ADEF :

http://www.edef.ucl.ac.be/COTUTELLE_AcademieLouvain.doc

Les conventions peuvent, soit suivre ce canevas-type, soit émaner de l'autre institution, pour autant qu'elles respectent les exigences légales et académiques qui sont d'application à l'UCL.

Si la convention émane d'une autre institution, l'Administration de l'enseignement et de la formation – ADEF et le Service d'études - SET les examinent en s'attachant notamment aux points suivants:

- 1) Respect de l'exigence légale d'avoir au moins 5 membres dans le jury.
- 2) Le doctorant doit s'inscrire au minimum à l'UCL chaque année et payer les droits complets la 1^{ère} année d'inscription à la thèse.
- 3) Souhait de délivrance d'un diplôme unique.

Outre ces trois points, notre convention type de cotutelles aborde les points suivants :

- Identification des parties (doctorant et directeurs de thèse)
- Durée de la thèse et répartition des périodes de présence dans les deux institutions
- Reconnaissance de la validité de la thèse par les deux parties contractantes.
- Langue de rédaction et de défense de la thèse.
- Modalités de dépôt, signalement et reproduction des thèses.
- Couverture sociale.

La convention est signée, en deux exemplaires originaux au moins, par le doctorant, le directeur de thèse et le recteur (ou Président d'université). Un original est conservé à l'Administration de l'enseignement et de la formation – ADEF, un autre original est destiné à l'institution partenaire.

Coordonnées des personnes de contact:

M. Claude DETRY (ADEF) – tél. + 32 10 47 88 11 (fax : + 32 10 47 87 66) email : Claude.Detry@uclouvain.be

Mme Marie Welsch (ADRE) – tél. + 32 10 47 92 33 (fax : + 32 10 47 24 97) email : Marie.Welsch@uclouvain.be

Université catholique de Louvain (UCL), Place de l'Université, 1 - B - 1348 Louvain-la-Neuve

3. L'admission et l'inscription à l'UCL

Si ce n'est déjà le cas, le doctorant qui souhaite être admis à l'UCL dans le cadre d'une convention de cotutelle devra se faire connaître auprès du Secrétariat des étudiants (ETU) en constituant un dossier de demande d'admission. En effet, il revient à ETU de disposer des titres et diplômes du candidat et de vérifier que ces derniers constituent bien des conditions d'accès.

Ensuite, et selon les conditions définies dans sa convention, le doctorant procèdera à son inscription et réglera les droits requis auprès du Secrétariat des étudiants (ETU)

Coordonnées et personnes de contact :

Louvain-la-Neuve :

Etudiants belges : Anne Lekeux - Tél + 32 10 47 38 85 email : anne.lekeux@uclouvain.be
Etudiants internationaux : Alain Blockerye -Tél + 32 10 47 38 29 email : blockerye@etu.ucl.ac.be

Université catholique de Louvain (UCL)
Secrétariat des étudiants
Place de l'Université, 1
B - 1348 Louvain-la-Neuve

Bruxelles :

Etudiants belges : Danielle Kefert -Tél + 32 2 764 45 22 email : kefert@etu.ucl.ac.be
Etudiants internationaux : Julie Sepulchre -Tél + 32 2 764 45 24 email : sepulchre@etu.ucl.ac.be

Université catholique de Louvain (UCL)
Secrétariat des étudiants
Promenade de l'Alma, 31
B - 1200 Bruxelles